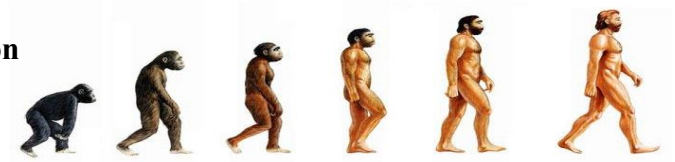
VIGUIE SOCIAL MOBILITE EIRL
Prévention COnsulting et Normes d'Adaptation



Plusieurs changements entrent en vigueur en novembre 2026

Une baisse des prix du carburant à la pompe

À compter de ce 1er novembre, le prix du gazole commence à baisser dans les stations-service françaises. Une situation qui découle de la décision du gouvernement de débloquer 10 millions de barils issus des réserves stratégiques. L'exécutif espère ainsi obtenir une diminution du prix de 12 à 18 centimes par litre en moyenne.

Aide carburant « grand rouleur »

Vous êtes concerné si vous utilisez votre véhicule personnel de manière intensive pour le travail, que vous soyez salarié ou indépendant. « L'aide grand rouleur » est renouvelée et élargie pour les mois d'octobre, novembre, décembre.
Cette indemnité forfaitaire s'élève à 100 euros pour les trois mois concernés et est équivalente à 40 centimes par litre contre 20 centimes par litre auparavant. Son versement est automatique pour les personnes ayant déjà bénéficié de l'aide « grand rouleur » cette année. Pour les autres, rendez-vous sur impots.gouv.fr.

Prix du gaz : une hausse de 6,6 %

À compter du 1er novembre 2026, le prix repère de vente de gaz augmente de 6,6 % TTC en moyenne par rapport au mois précédent. Il passe ainsi de 182,88 euros à 194,90 euros TTC par mégawattheure (MWh), contre le mois d'octobre 2026.
Cette évolution concerne principalement les consommateurs dont l'offre de gaz est indexée sur le prix repère de vente. En revanche, les ménages ayant souscrit un contrat à prix fixe ne sont pas directement concernés par cette hausse.

L'augmentation des retraites du privé

Ce mois de novembre est aussi synonyme de bonne nouvelle pour les retraités du secteur privé. Car les pensions de l'Agirc-Arrco vont être revalorisées de +1,4 %, à compter du 1er novembre.

Une nouvelle taxe de 2 euros sur les colis

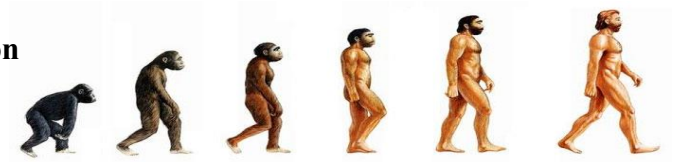
Les amateurs de shopping en ligne vont également devoir composer avec une nouveauté. Depuis ce 1er novembre, de nouveaux frais de traitement de 2 euros par catégorie d'article s'appliquent aux colis expédiés depuis des pays situés hors de l'Union européenne.
Ces nouveaux frais s'ajoutent au droit de douane forfaitaire de 3 euros par catégorie d'article, déjà appliqué depuis le 1er juillet 2026 aux colis d'une valeur inférieure ou égale à 150 euros.

Crédit à la consommation : de nouvelles règles

Le 20 novembre, de nouvelles dispositions relatives au crédit à la consommation entrent en vigueur afin de renforcer la protection des emprunteurs et de prévenir les situations de surendettement.

Maladie professionnelle : un nouveau plafond pour les indemnités journalières

À compter du 1er novembre 2026, le plafond de salaire pris en compte pour calculer les indemnités journalières versées en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle est abaissé. Ce plafond est désormais fixé à 1,8 fois le Smic.



Cette évolution peut entraîner une diminution des indemnités journalières pour les salariés dont la rémunération dépasse ce seuil. Toutefois, pour les salariés éligibles, cette baisse doit être compensée par l'employeur grâce à un complément de salaire plus élevé.

Pneus hiver et chaînes redeviennent obligatoires
À partir du 1er novembre 2026 et jusqu'au 31 mars 2027, l'obligation de disposer d'équipements hivernaux entre de nouveau en vigueur dans certaines communes situées en zone de montagne. Les automobilistes concernés doivent ainsi respecter les obligations relatives aux pneus hiver ou aux dispositifs antidérapants, comme les chaînes.

Pour en savoir plus : https://www.info.gouv.fr/actualite/ce-qui-change-en-novembre-2026

